AVERTISSEMENTS AGRICOLES ®

STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 28-2-85487290

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
Circonscription
PROVENCE, ALPES, COTE D'AZUR, CORSE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Ancienne Conserverie de CASAMOZZA
LUCCIANA - 20290 BORGO -
☎ (95) 36.05.70



Edition Speciale Corse

Bulletin Technique n° 50

du 14 Février 1985.

- La lutte contre l'**Esca**, l'**Excoriose**, les **Cochenilles** est toujours d'actualité.
- **Cloque** du pêcher : ne tardez pas.
- Entretien des fraisiers, désherbage des pommes de terre, plantation de tomates, les maladies des salades.

V I G N E

Esca, Excoriose : rappel.

Les traitements à base d'arsenite de soude doivent être réalisés sur bois bien ressuyés, au moins 2 semaines **après** la taille et 2 semaines **avant** le débourrement.

Manipuler avec précaution l'arsenite de soude. C'est un produit très toxique. Ne pas boire ni fumer ni manger pendant l'application. Portez des gants et un masque. N'utilisez que des spécialités contenant un répulsif : Pyralesca R, Pyralumnol R. Traitez par temps sec, en l'absence de vent.

Cochenilles de la vigne

De nombreux pieds de vigne attaqués par les cochenilles ont été observés pendant la végétation et en toutes régions. C'est la **cochenille farineuse** qui est la plus fréquente, particulièrement difficile à atteindre car elle hiverne sous les écorces des souches, et dês bras et même les grosses racines.

En végétation, on dénombre de 3 à 8 générations par an. D'autres cochenilles sont également présentes comme les lecanines.

Vous pouvez utiliser les huiles jaunes : Dytrol 50, Seppic Verger, Seppic Vigne, Veraline 3 fluide, Dinitrol 3, Elgetiver activé, traitement d'hiver Umupro, dose : 2 à 3,5 l/hl. Effectuez un lessivage des ceps. Cetains acariens seront également touchés.

ARBRES FRUITIERS

Cloque du pêcher : rappel

La période de sensibilité est atteinte pour de nombreuses variétés (stade B : apparition de la pointe verte sur bourgeons à bois terminaux). Elle dure jusqu'à l'étalement des premières feuilles.

.../...

P.4

Imprimerie de la Station de CASAMOZZA
Directeur-Gérant: P.DUFFAUD
Abonnement Annuel : 72 F. à
Régisseur de Recettes D.D.A.
CCP MARSEILLE 9660 74 V
Publication Périodique
CPPAP N°1769 A-D
ISSN 0399-9633

Ne tardez pas à effectuer le traitement avec des spécialités à base de : Captafol, Captane, Ferbame, Thirame ou Zirame. (Voir Bulletin N° 49).

CULTURES MARAICHERES

Fraisiers

Avant la couverture des cultures, pulvérisez une bouillie cuprique à 2 %. Surveillez bien les **pucerons**. Intervenir si nécessaire. Dès l'apparition des fleurs, traiter avec du Rovral, Ronilan ou Sumisclex.

Désherbage des pommes de terre

Doit être effectué **après** le buttage et **avant** la levée des pommes de terre. Produits utilisables :

Matières actives	Spécialités	Doses
Linuron + Monolinuron	Afalon Spécial, Quinoter	2 kg de produit commercial par hectare.
Metobromuron + Terbutryne	Igrater 50	4 kg de produit commercial par hectare.
Metobromuron	Patoran	3 à 4 kg de produit commercial/hectare.
Metribuzine	Sencoral	1 kg de produit commercial/ha. (phytotoxique pour Jaerla)
Alloxyde sodium + huile	Fervin (à tous les stades de culture)	1 à 1,5 Kg de produit commercial/hectare.

Plantations de tomates

Effectuez avant plantation un traitement à la bouillie bordelaise (150g à 200 g de matière active /hl).

Après reprise des plants, nouveau traitement avec bouillie bordelaise (200 g M.A./hl) ou Chlorothalonil (150 g M.A./hl). Si le temps est couvert, ajouter un anti-**Botrytis** (Iprodione, Vinchlozoline).

Maladies des salades

Le temps doux et humide est favorable aux maladies. Vous pouvez utiliser :



- Contre le Mildiou :
  * Mancozèbe (Dithane M 45, Sandozèbe).
  * Mancozèbe + cymoxanil (Fulvax, Remiltine).
  * Phosethyl d'aluminium + mancozèbe (Rhodax).
- Contre le Botrytis et le Sclérotinia
  * Iprodione (Rovral).
  * Procymidone (Sumisclex).
  * Vinchlozoline (Ronilan).

Arrêter tout traitement au stade **16 à 18** feuilles.

-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-

Les abonnements de l'année 1984 seront terminés le 28/02/1985. Pensez à le renouveler.

Abonnement collectif (plus de 10 abonnements) **60 F.**
Abonnement individuel **80 F.**

Les chèques seront libellés à l'ordre de : M. le Régisseur des recette de la D. D. A. du VAUCLUSE à AVIGNON et transmis au Service de la PROTECTION des VEGETAUX - Ancienne Conserverie de CASAMOZZA - 20290 BORGO.

-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-